

Carnet du recensement

DONNÉES 2006

Age et vieillissement

Octobre 2009



LES MÉTROPOLIS* FACE AUX ENJEUX DU VIEILLISSEMENT

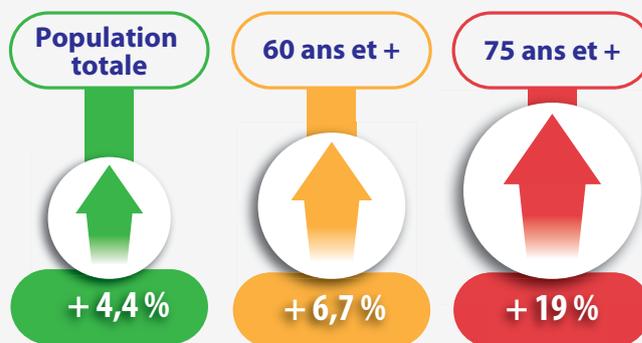
Le vieillissement est un phénomène démographique qui va durablement affecter tous les territoires. C'est aussi un fait de société qui va fortement agir sur l'organisation urbaine et sur le développement futur des métropoles. Les données du recensement 2006 permettent d'établir une nouvelle « photographie » du vieillissement dans la métropole. Et de rappeler les enjeux liés au vieillissement de la population notamment pour ce qui concerne le renouvellement de la population active et la prise en charge des « anciens ».

LE VIEILLISSEMENT : UNE TENDANCE LOURDE DE LA DÉMOGRAPHIE

Le vieillissement de la population affecte l'ensemble des pays de l'Europe de l'Ouest. Ce phénomène traduit l'évolution de la démographie occidentale : baisse de la fécondité et augmentation de l'espérance de vie. A une échelle plus fine, le vieillissement affecte les territoires de manière différenciée en fonction des flux migratoires qui viennent limiter ou amplifier ce phénomène. En règle générale, la population âgée augmente plus vite que la population totale.

La terminologie concernant les personnes âgées distingue dorénavant les seniors (les « jeunes retraités » de moins de 80 ans) du quatrième âge. La distinction entre seniors et quatrième âge est concrète car elle renvoie à des modes de vie et à des besoins très différenciés. Dans le territoire de Marseille Provence Métropole, 36 % des ménages ne sont constitués que d'une seule personne.

Au total, ce sont plus de 164 000 personnes qui vivent seules. Parmi elles, près de 39 500 personnes (soit 24 %) sont âgées de 75 ans ou plus. Ce phénomène d'isolement concerne davantage les femmes puisque 31 % des femmes qui vivent seules ont 75 ans ou plus.



LES TERRITOIRES DE L'ARC MÉDITERRANÉEN EN PREMIÈRE LIGNE

Les résultats du recensement mettent en exergue l'intensité du vieillissement sur la façade méditerranéenne. Le phénomène affecte particulièrement les métropoles méditerranéennes à l'exception de Montpellier. La plupart des villes moyennes sont aussi concernées tant dans la région Provence-Côte d'Azur que sur le littoral languedocien. Aussi, le vieillissement de la population représente un enjeu commun à l'espace méditerranéen français qui mérite d'être considéré et traité avec attention. En effet, la

politique d'attractivité des seniors menée par certains territoires pour conforter leur économie résidentielle doit être mise en perspective avec la montée en puissance du 4^{ème} âge et des besoins qu'ils vont générer... S'il est vrai que le revenu médian des plus âgés est plus élevé que celui des plus jeunes (à titre d'exemple, le revenu des seniors de MPM est 25% supérieur à celui des jeunes adultes), il semble illusoire de penser que les retombées ne sont que pur bénéfice pour le territoire.

* dans le cadre de cette étude, nous avons nommé « métropoles » les dix principales intercommunalités existantes aujourd'hui. Bien entendu, il ne s'agit pas des métropoles au sens du projet de loi en cours de discussions au parlement.

le vieillissement dans les 10 principales métropoles (territoires intercommunaux)

	Population 2006	0 à 19 ans	65 ans et plus	Indice global de vieillissement	Part des 65 ans et +
CU de Lille Métropole	1 107 861	312 994	139 430	45	12,6%
CU de Strasbourg	467 375	114 819	64 071	56	13,7%
CU Nantes Métropole	579 131	147 156	82 179	56	14,2%
CA Montpellier Agglomération	406 139	99 914	55 897	56	13,8%
CU du Grand Toulouse	651 586	149 080	86 097	58	13,2%
CU du Grand Lyon	1 253 179	314 064	185 871	59	14,8%
CU de Bordeaux	702 522	163 724	104 447	64	14,9%
CU Marseille Provence Métropole	1 023 973	249 955	182 569	73	17,8%
CA Toulon Provence Méditerranée	405 332	90 124	87 130	97	21,5%
CU Nice / Côte-d'Azur	512 160	112 954	109 970	97	21,5%

Source : Recensement 2006. INSEE / Légende : CU= communauté urbaine et CA=Communauté d'agglomération
AIDE À LA LECTURE :

En 2006, la communauté urbaine de Lille Métropole compte 1 107 861 habitants dont 312 994 ont moins de 20 ans et 139 430 sont âgés de 65 ans ou plus. On compte – sur ce territoire 45 personnes de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans. Les 65 ans et plus représentent 12,6% de la population totale.

AMPLEUR ET INTENSITÉ DU VIEILLISSEMENT DE LA MÉTROPOLE

Afin de mesurer et de qualifier l'intensité du vieillissement de la métropole, l'agAM a utilisé des indicateurs synthétiques qui facilitent la comparaison et la compréhension du phénomène. A titre d'illustration, deux d'entre eux sont ici présentés.

L'indice global de vieillissement (IGV), souvent utilisé par les démographes, traduit bien la dépendance d'un territoire au vieillisse-

ment. Il indique pour 100 personnes de moins de 20 ans recensées sur un territoire, le nombre de personnes âgées de plus de 65 ans. C'est l'indice des « âges extrêmes » qui donne un aperçu du renouvellement de la population.

Le tableau ci-dessous, où figure l'indice global de vieillissement pour trois catégories de territoires (les métropoles, les communes de MPM et les arrondissements de Marseille), permet d'avoir une vue exhaustive de la situation du vieillissement.

IGV	Positionnement des métropoles	Positionnement des communes de MPM	Positionnement des arrondissements de Marseille
135			7ème
130		Carry	
125			
120		Cassis	
115			8ème
110		La Ciotat	
105			12ème
100		Plan-de-Cuques, Sausset-les-Pins	4ème
95	CU Nice, CA Toulon		
90			9ème, 5ème
85		Septèmes, Géménos, Le Rove	
80		Ceyreste, Roquefort, Allauch	6ème, 10ème
75	MPM	Chateaufort-les-Martigues	16ème
70		Marseille, Carnoux	
65	CU Bordeaux		2ème
60	CU Lyon et Toulouse	Marignane	
55	CA Montpellier, Cu Nantes et Strasbourg	Saint-Victoret	11ème et 13ème
50			1er et 15ème
45	CU de Lille	Ensues, Gignac	3ème et 14ème

A l'échelle des métropoles, on observe que les communautés d'agglomération de Toulon et de Nice affichent un « IGV » de 97 très proche du seuil très symbolique des « 100 » à partir duquel un territoire compte plus de personnes âgées que de jeunes. Bien qu'elle soit encore loin d'atteindre le niveau de ses voisines, mais tout en se démarquant sensiblement du reste des autres territoires, Marseille Provence Métropole complète le trio des métropoles « vieillissantes ». A l'inverse, Lille Métropole, qui compte 45 personnes âgées pour 100 jeunes de moins de 20 ans, apparaît comme une métropole très jeune.

Au plan communal, les situations sont très différenciées dans MPM. Les communes littorales sont celles où le vieillissement de la population est le plus prononcé. Pour trois d'entre elles (Carry-le-Rouet, Cassis et La Ciotat), le vieillissement atteint un niveau similaire à celui observé dans les communes du littoral varois ou azuréen. A l'opposé, dans le bassin ouest de MPM, la population apparaît nettement plus jeune et se situe à un niveau comparable à celui des métropoles nationales.

Si la focale est augmentée à l'échelle des arrondissements de Marseille, la commune présente alors trois facettes démographiques très distinctes résumées dans le tableau ci-dessous.

Six arrondissements peuvent être considérés comme âgés voire très âgés pour trois d'entre eux (7^{ème}, 8^{ème} et 12^{ème}) qui affichent un IGV supérieur à 100. La palme revient au 7^{ème} arrondissement dont l'IGV est de 134 !

Inversement, six autres arrondissements peuvent être considérés comme « jeunes » et affichent un IGV compris entre 45 à 55 soit la fourchette dans laquelle se situe le plupart des autres métropoles.

Enfin, il est intéressant de souligner que les deux autres villes organisées en arrondissements – Paris et Lyon – ne présentent pas une telle disparité et apparaissent plus homogènes. L'arrondissement le plus âgé de Paris est le 7^{ème} arrondissement (IGV= 106) et celui de Lyon est le 6^{ème} arrondissement (IGV=80).

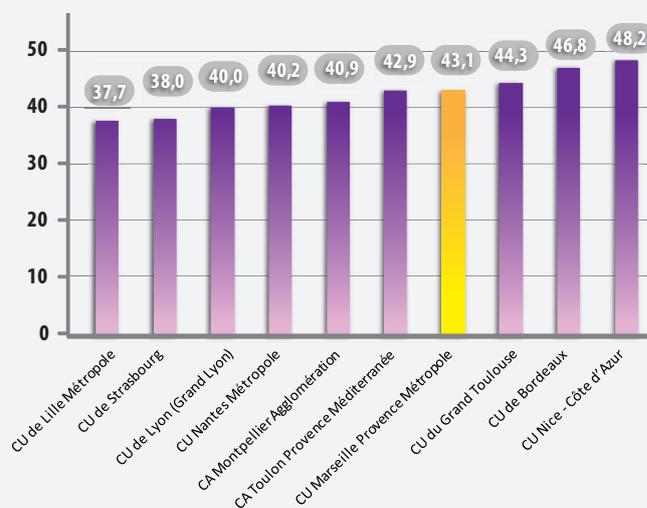
	Niveau IGV	Arrondissements
Arrondissements « âgés »	Supérieur à 90	7 ^{ème} , 8 ^{ème} , 12 ^{ème} , 4 ^{ème} , 5 ^{ème} et 9 ^{ème}
Arrondissements intermédiaires	De 65 à 80	2 ^{ème} , 6 ^{ème} , 10 ^{ème} et 16 ^{ème}
Arrondissements « jeunes »	45 à 55	1 ^{er} , 3 ^{ème} , 11 ^{ème} , 13 ^{ème} , 14 ^{ème} , 15 ^{ème}

Pour apprécier le niveau de vieillissement au sein même de la population âgée, L'agAM a élaboré un indicateur intitulé « **indice de vieillissement des seniors** ». Globalement, il rapporte le nombre de personnes âgées de 80 ans ou plus à celui des 65 à 79 ans. Il traduit « le profil » du vieillissement puisqu'il permet de qualifier le vieillissement. Plus l'indicateur sera élevé, plus il traduit une représentation significative du 4^{ème} âge.

Ainsi, la métropole azuréenne présente à nouveau l'indice le plus élevé. Non seulement ce territoire est globalement le plus âgé parmi les métropoles mais, de surcroît, sa population âgée est celle qui compte le plus de personnes du 4^{ème} âge. Ce qui n'est pas le cas de l'aire toulonnaise qui en l'occurrence est en situation médiane.

Par ailleurs, alors que la métropole marseillaise apparaissait globalement nettement plus affectée par le vieillissement que celles de Bordeaux et Toulouse, ces deux dernières comptent parmi leur population âgée plus de personnes relevant du 4^{ème} âge que Marseille.

Répartition des métropoles selon l'indice de vieillissement des seniors (voir définitions ci-contre)



LES DÉFIS À RELEVER

Adapter le territoire aux enjeux du vieillissement est un défi auquel seront confrontés – tôt ou tard – tous les acteurs qui interviennent dans les politiques d'aménagement du territoire. Logements adaptés, transports spécifiques, accès aux services publics, couverture géographique de l'offre de soins, les champs d'intervention en faveur des personnes âgées sont nombreux. Dans le cadre de cette note, nous nous limiterons à deux aspects du vieillissement qui vont fortement impacter le territoire, l'un à l'échelle de la métropole et l'autre à l'échelle des communes.

LE DÉFI DU RENOUVELLEMENT DE LA POPULATION ACTIVE LIÉ AU « POPY-BOOM »

Au cours de ces prochaines années, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur sera particulièrement touchée par la hausse des cessations d'activité liées au vieillissement des générations issues du « baby-boom ». Selon l'INSEE, dans la région PACA, un actif sur trois partira à la retraite à l'horizon 2020. Au niveau régional, l'impact sera massif dans les secteurs de l'administration publique et de la santé-action sociale. Si on extrapole ces chiffres à la métropole, environ 200 000 personnes seraient concernées par un départ à la retraite d'ici 2020. Si la méthodologie employée par l'INSEE le permet, il conviendrait de parfaire ces estimations à l'échelle de la métropole.

Au regard de l'importance de l'enjeu économique et quelles que soient les potentialités locales de renouvellement de la population active, il est clair que les jeunes actifs vont de plus en plus être au centre de l'intérêt porté par nombre de territoires...

LE DÉFI DE LA PRISE EN CHARGE DES « ANCIENS »

Toujours selon l'INSEE, en 2005, une personne âgée sur quinze est dépendante dans la région PACA. Elle pourrait compter quelques 80 000 personnes dépendantes en 2015. Avec la même méthode d'extrapolation, la métropole pourrait compter environ 16 000 personnes dépendantes à l'horizon 2020 et leur nombre augmenterait d'un tiers en 15 ans. A l'échelle de la population régionale, la dépendance concerne 6% des personnes de 60 ans et plus. Ce taux augmente avec l'avancée en âge : il est très faible parmi les séniors puisque seulement 2% des 60 à 74 ans sont en situation de dépendance. En revanche, pour le quatrième âge la dépendance concerne une personne sur quatre. Paradoxalement, la région PACA est l'une des moins bien équipée en structure d'hébergement collectif. C'est clairement un défi auquel tous les décideurs publics sont confrontés avec l'objectif de doter les territoires d'une offre d'accueil et de prise en charge convenables des personnes âgées en situation de dépendance.

Indicateurs : mode d'emploi

Indice global de vieillissement (IGV) : c'est un indice utilisé en démographie. Il est égal au nombre de personnes de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans. Il sert à mesurer le vieillissement de la population et notamment le renouvellement des générations.

Indice de vieillissement des seniors : Indice synthétique élaboré par l'AgAM pour qualifier le niveau de vieillissement de la population âgée de plus de 65 ans. Il est égal au nombre de personnes âgées de 80 ans et plus (4ème âge) pour 100 personnes âgées de 65 à 79 ans (seniors/3ème âge).

La dépendance est définie comme le besoin d'aide pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne ou le besoin d'une surveillance régulière. Elle est mesurée à partir de l'outil AGGIR, grille nationale d'évaluation de la perte d'autonomie chez les personnes

âgées de 60 ans et plus depuis 1997. Cette grille permet aux équipes d'experts médico-sociaux d'évaluer les activités qu'effectuent seules ces personnes (toilette, habillage, alimentation, déplacements, cohérence, orientation,...). Selon leur niveau de dépendance, elles sont classées dans l'un des quatre groupes iso-ressources (GIR) suivants :

- GIR 1 : personnes confinées au lit ou au fauteuil sans aucune autonomie, nécessitant une présence continue d'intervenants ;
- GIR 2 : personnes confinées au lit ou au fauteuil dont les fonctions mentales ne sont pas altérées (prise en charge pour la plupart des activités) et personnes avec capacités motrices mais dont les fonctions mentales sont altérées ;
- GIR 3 : personnes ayant conservé leur autonomie mentale et partiellement leur autonomie motrice nécessitant une prise en charge de leur autonomie corporelle ;
- GIR 4 : personnes aidées pour le transfert, la toilette, l'habillage, les repas.